

Image not found or type unknown



## annulation de permis / delais pour repasser le code de la route ?

Par **ilhame**, le **10/07/2012** à **17:01**

Bonjour,

Suite à une annulation de permis faite en Novembre 2011 pour r cidive d'alcool. je m'en suis sortie avec peine plancher et +1 jour pour repasser le code de la route.

Ayant remis mon permis qu'and Mai 2012 au commissariat et passez la visite m dicale aujourd'hui 10 Juillet 2012, A partir de quelle date doit tenir compte pour repassez le code de la route ??

Cordialement,

Merci.